

à 70 milliers. Cette opération se fait poids pour poids du Fer à l'Acier, & le Sieur Cartreau l'exécute avec le même feu qui lui sert dans ses fours à Thuilles, à Briques & à Fayences: ainsi, elles ne lui coutent ni bois, ni aucune autre matière combustible. Le Roi de France lui a accordé une Privilège exclusif d'opérer suivant sa méthode, & Sa Maj. lui a donné en même tems le droit d'établir des Magazins dans tout son Royaume.

IX. De tous les remèdes qu'on a employés jusqu'à présent contre la maladie des Bestiaux qui afflige aujourd'hui une partie de l'Europe, il n'y en a aucun qui ait été trouvé efficace, soit pour prévenir ou pour guérir le mal des Bêtes infectées. On a même découragé ceux qui auroient été en état de faire des expériences sur les Bestiaux malades, par la publication de la Loi qui ordonne de les détruire au moment que la maladie se déclaroit, & cela sous peine d'une grosse amende. Voici cependant un remède qu'un Gentilhomme de la Province d'*York* en *Angleterre*, a tenté avec succès, pour préserver ses Bestiaux des suites de la contagion, au moyen d'une *Inoculation*, laquelle se fait de la manière suivante. Pour préparer la Bête à cornes à cette *Inoculation*, il faut la faire saigner & lui donner deux ou trois purgations rafraichissantes; faire ensuite une incision dans le Fanon, mettre dans cette playe des étoupes trempées dans l'humour qui coule des yeux ou des narines des Bêtes malades, & les y laisser deux ou trois jours pendant lequel tems la maladie doit se manifester; mettre pour lors la Bête dans un Pré, & l'y laisser jusqu'à ce que la crise du mal soit passée. Il ne faut pas lui donner de nour-

ritures